

# Gay-Lussac à Nanterre

**Gay-Lussac, scientifique connu pour ses travaux en physique et en chimie, a été étudiant à Nanterre au cours des années 1794-1795.**

**N**é en 1778 à Saint-Léonard-de-Noblat, bourg situé à 22 kilomètres au nord de Limoges, Louis Joseph Gay-Lussac est l'un des cinq enfants d'Antoine Gay-Lussac, avocat et procureur du roi à Saint-Léonard. Comme tout fils de notable, l'éducation du jeune Louis Joseph est confiée à un précepteur, l'abbé Bourdeix.

Les bouleversements politiques et sociaux de la Révolution vont changer la si-

tuation de cette famille, jusque-là aisée. Si en 1789, le père de Gay-Lussac, qui participe à la rédaction des cahiers de doléances, apparaît comme un libéral, en 1793 sous la Convention, il est considéré comme un réactionnaire. Il est arrêté, mais son état de santé le fait assigner à résidence chez lui au lieu d'être envoyé en prison à Limoges. Après la chute de Robespierre, en juillet 1794, et le retour vers une politique plus modérée, il est libéré et devient éco-

nome de l'hospice de Saint-Léonard, puis maître de poste du bourg.

Dès novembre 1794, le jeune Gay-Lussac (qui allait avoir 16 ans) est envoyé à Paris pour y suivre des études car il pense devenir avocat. Il arrive au moment où le froid et la disette sévissent dans la capitale. Il fréquente d'abord une école privée, la pension Savouré, mais cette dernière ayant dû temporairement fermer pour des raisons économiques, il passe dans un autre établissement privé situé à Nanterre et dirigé par Sencier.

Gay-Lussac se retrouve pensionnaire dans les locaux de l'ancien Collège royal de Nanterre, datant du XVII<sup>e</sup> siècle. L'établissement, qui avait été fermé en 1772, avait retrouvé sa vocation en février 1789 lorsque

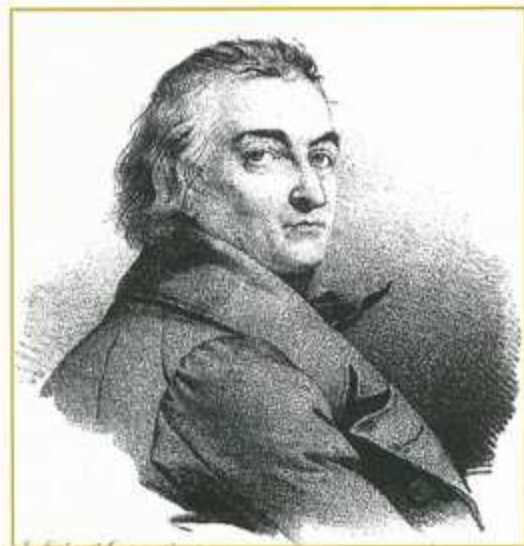
Joseph Hazard y avait ouvert une école militaire nationale, qu'il dirigeait. Ancien professeur du génie pendant quinze ans, puis chanoine de l'ordre de Picpus, Joseph Hazard, très patriote, avait prêté serment à la Constitution le 2 janvier 1791 et créé un club révolutionnaire au sein de l'école : Les Amis de la Constitution (dont l'influence semble être restée marginale par rapport au village). Le 1<sup>er</sup> mars 1793, après avoir été commandant du bataillon de Saint-Denis, puis administrateur du district de Franciade, Hazard était parti se battre en Vendée. À cette date, Aristide Sencier lui succède à la tête de l'éta-

blissement. Ce révolutionnaire sincère devient également président du Comité de surveillance. Auparavant maître de pension à Neuilly, sous le nom de Louis Prince Ferdinand Sencier, il avait changé d'état civil et prit prudemment le prénom d'Aristide (il reprendra ses prénoms en 1794).

L'école, qui devient une école nationale pour tous les enfants du peuple, accueille cent huit écoliers, emploie douze maîtres et quatorze domestiques. Le cursus suivi par les élèves comprend l'étude du latin et l'apprentissage d'une langue vivante. Dans une lettre à son père, Gay-Lussac écrit que M. Sencier a réussi à le convaincre



Portrait de Gay-Lussac.



Portrait de Berthollet.

de la nécessité d'apprendre l'anglais (ce qui est novateur), car il est convaincu de la grande utilité de cette langue dans le monde moderne. Il faut d'ailleurs souligner que l'école est ouverte à des élèves venus de l'étranger, des Anglais en particulier. Gay-Lussac suit également des cours de dessin, considérés comme une technique utile aux ingénieurs et architectes. Comme son père le lui suggère dans sa correspondance, il étudie les mathématiques, substituant cette dernière matière au latin, qui n'est plus enseigné (peut-être parce que le professeur venait de quitter la pension).

Gay-Lussac ne réside à Nanterre que quelques mois, car l'école nationale doit fermer ses portes, faute de moyens pour nourrir les élèves. Sencier et ses élèves partent à Passy.

Grâce à sa formation aux mathématiques, Gay-Lussac peut se diriger vers l'École polytechnique, créée en 1794 à l'initiative de Monge et Carnot. Il réussit le concours d'entrée en octobre 1797 et, comme il est un des élèves les plus doués, il y reste trois ans (au lieu de deux) et peut ainsi travailler avec Berthollet qui l'initie à

la recherche. Il est le seul de sa promotion à devenir homme de science, c'est-à-dire à faire avancer, par ses travaux de recherche, une discipline scientifique. Il découvre, en effet, deux lois fondamentales de la chimie (qui portent son nom) : celle sur la dilatation des gaz (1802) et celle de leur combinaison en volume (1808). Il isole le bore, découvre l'acide fluorhydrique, le cyanogène et le procédé de préparation de l'acide sulfurique ; il met au point l'alcoomètre centésimal et des méthodes de titrage volumétriques, perfectionne les thermomètres et les baromètres... Pendant longtemps, il détient le record du monde d'altitude, s'élevant en ballon à 7 016 mètres (en 1804) pour vérifier la composition de l'atmosphère et mesurer le champ magnétique terrestre en altitude. En 1807, il devient membre de l'Académie des sciences et, en 1810, il est titulaire des chaires de physique et de chimie à l'École polytechnique.



**Jeannine  
Cornaille  
Société  
d'histoire de  
Nanterre**



**Le collège sur le plan de 1688.**



**Le froid et la disette pendant la période révolutionnaire.**

**Gay-Lussac et Biot font des expériences de physique au cours de leur ascension en ballon.**

